

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU BASSIN AUTERIVAIN
HAUTE-GARONNE**

Nombre de membres			
dont le Conseil doit être composé	En exercice	Qui assistent à la séance	Qui ont pris part à la délibération
48	48	37	42

N° 26/2019

OBJET : Travaux d'extension du siège de la CCBA - lot 3 charpente métallique : proposition d'avenant n°1

L'an deux mille dix-neuf et le 5 février à 20h30,

Le Conseil de la Communauté de Communes du Bassin Auterivain, dûment convoqué en date du 29 janvier 2019, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du conseil communautaire du siège de la Communauté de Communes, sous la présidence de Monsieur Serge BAURENS.

ETAIENT PRESENTS :

Mesdames Marie-Christine ARAZILS, Monique COURBIERES, Monique DUPRAT, Nadia ESTANG, Céline GABRIEL, Pierrette HENDRICK, Cathy HOAREAU, Annick MELINAT, Catherine MONIER, Sabine PARACHE, Geneviève PAUBERT, Danielle TENSA, Joséphine ZAMPESE ;

Messieurs René AZEMA, Serge BAURENS, Pascal BAYONI, Denis BEZIAT, Jean-Claude BLANC, Dominique BLANCHOT, Patrick CASTRO, Joël CAZAJUS, Jean CHENIN, Gilles COMBES, Michel COURTIADÉ, Jean-Jacques COUZIER, Serge DEMANGE, Serge DEJEAN, Claude DIDIER, Régis GRANGE, Joël MASSACRIER, Franck MUNIGLIA, Floréal MUNOZ, Jean-Claude ROUANE, Pascal TATIBOUET, Bernard TISSEIRE, Guy VESELY, Michel ZDAN.

ABSENTS AVEC PROCURATION : M^{me} Nadine BARRE donne procuration à M. Serge BAURENS, M^{me} Hélène JOACHIM à M. Floréal MUNOZ, M^{me} Nathalie LAVAIL-MAZZOLO à M. Serge DEMANGE, M. René MARCHAND à M. Bernard TISSEIRE, M. Jean-Louis REMY à M^{me} Monique COURBIERES.

ABSENTS : Messieurs Jean DELCASSE, Patrick LACAMPAGNE, Serge MARQUIER.

ABSENTS EXCUSES : Messieurs Philippe FOURMENTIN, René PACHER, Sébastien VINCINI.

lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Madame Monique COURBIERES a été nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Président rappelle le marché de travaux pour l'extension du siège administratif de la CCBA et indique que le lot 3 charpente a été attribué à l'entreprise DL Garonne.

Ce lot prévoit la fourniture et la mise en place de puits de jour dans l'extension. Ces puits de jour se situent à la jonction des toitures. Il précise que les modèles proposés dans l'offre initiale ne peuvent techniquement pas être installés du fait de la jonction des toitures. L'entreprise DL Garonne propose un autre modèle de puits de jour à l'objectif final similaire et qui peut être mis en place dans la zone identifiée.

Il précise que la CAO dans sa séance du 14 janvier 2019 a émis un avis favorable.

Il rappelle également les montants suivants :

- montant HT initial du lot : 142 986.35€
- Montant HT de l'avenant : 3 844.00€
- Nouveau montant HT du lot : 146 830.35€
- Evolution du marché : + 2.69%

Le Conseil Communautaire, à la **majorité (35 voix POUR, 5 voix CONTRE et 2 ABSTENTIONS)**

PREND ACTE de l'avis de la CAO,

AUTORISE Monsieur le Président à signer l'avenant,

AUTORISE Monsieur le Président à mandater les sommes correspondantes.

Fait et délibéré à la salle du Conseil Communautaire du siège de la Communauté de Communes, les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme.

Le Président,
Serge BAURENS